

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Léane Rhéaume

<https://www.cadre21.org/membres/82f45e67741adb2f97c34e03>

Date d'obtention : 2023-11-20 13:35:18

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Parler à l'auteur du signalement et à la jeune victime (rassurer l'auteur du signalement et la jeune victime) Soutenir les jeunes durant le processus. La première rencontre devrait leur faire sentir qu'ils font partie de la solution.
2. Évaluer l'incident en posant des questions sans porter de jugement et sur un ton réconfortant . Remplir la grille d'évaluation de l'incident pour en déterminer l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue.
3. Vérifier l'information, demander à la jeune victime s'il y a d'autres personnes au courant de l'incident. Vérifier les informations auprès des autres jeunes impliqués ou des témoins de l'incident et compléter avec eux la grille d'évaluation de l'incident. Parler aux autres jeunes impliqués seul à seul. Faire valoir l'importance de rétablir la vie privée de la jeune victime.
à la lumière des informations obtenus, dans le cas où nous estimons que les activités pourraient être malveillantes et de nature criminelles, vous devez contacter le service de police et ne pas compléter la grille d'évaluation de l'incident avec d'autres jeunes. Si nous avons des raisons de croire qu'il y a du contenu de pornographie juvénile dans son appareil, confisquez-le.
4. Parler au jeune investigateur pour obtenir sa version des faits. Veiller à protéger les élèves qui ont fourni les informations. Les explications du jeune investigateur aideront à mieux comprendre l'intention de son geste . Avec les renseignements recueillis aux étapes 1 à 4 l'école sera mieux outillée pour déterminer si l'incident est le résultat d'une intention impulsive ou une intention malveillante.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'à tout moment durant l'intervention si j'ai un doute aussi minime soit-il je dois aviser immédiatement la police. Il prendront en charge par la suite la situation.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape qui me semble la plus délicate pour ma part est celle de contacter les parents vu que nous ne connaissons pas le milieu de vie de chaque enfant (si problématique sexuelle à la maison, violence, négligence etc).



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

